

L'HÔTEL DE MATIGNON ET SES HÔTES

Parmi les demeures princières, vestiges d'un passé fastueux, qui continuent à distinguer entre les quartiers de la capitale le noble « faubourg Saint-Germain », l'ancien hôtel de Matignon s'est imposé d'une façon particulière à l'attention publique, lorsque le choix du Gouvernement, à la recherche d'un domicile pour la Présidence du Conseil, s'est porté sur cette propriété. Tous ceux qui ont le culte de Paris se sont réjouis de voir sauvé du morcellement dont il était menacé un des plus précieux domaines urbains que nous ait laissés le XVIII^e siècle.

La création de l'hôtel de Matignon remonte à la formation même du quartier. Quand il commença de s'élever, en 1721, le bâtiment ne dominait guère que des cultures maraîchères sur cette rue de Varenne dont l'étymologie (ce n'est qu'une forme ancienne de garenne) se confond avec celle de la plaine de Garnelle ou Grenelle, où le chemin aboutissait, et rappelle que tout ce territoire fut jadis une réserve de chasse, ancien domaine rural de la vieille abbaye de Saint-Germain-des-Prés. S'ils avaient réalisé peu à peu cette partie de leur fief, les religieux, du reste, s'étaient appliqués à ne pas laisser prescrire leurs privilèges et ces terres restaient de leur censive.

Le désir des grands de posséder chacun à Paris un Versailles à sa mesure et de l'édifier, non plus dans le Marais lointain ou dans l'île Saint-Louis encombrée, mais près de la route de Sèvres, qui était aussi celle de la résidence du Grand Roi, l'attrait de

vastes terrains permettant le tracé de jardins étendus, réserves d'air pur et plaisir des yeux, avaient déjà au xvii^e siècle peuplé de beaux hôtels l'espace compris entre l'abbaye de Saint-Germain et la rue du Bac.

Au delà de cette rue, sauf dans la région qui avoisine le fleuve, les cultures dominant encore lorsque commence le siècle suivant. Un an avant la mort de Louis XIV, le topographe Jean de la Caille ne relève que quatre maisons rue de Varenne, deux rue de Babylone. Aucune lanterne dans ces deux voies, tôt arrêtées par les barrières. Mais la poussée vers l'ouest va bientôt combler le vide qui subsiste entre les fondations pieuses de la rue du Bac et le jeune hôtel des Invalides. Ainsi s'achèvera ce peuplement d'une intensité sans précédent dans la formation de Paris. Sans doute la spéculation n'y a pas perdu ses droits. Il semble qu'on en trouve la trace dans les rapides changements de mains du terrain qui nous occupe.

Entre l'année 1713, époque où il appartenait (il ne s'agit pour le moment que de la moitié environ de la surface actuelle, en façade sur la rue de Varenne) à une dame Leriche, veuve Harouard, dont c'était un bien de famille, et le 30 septembre 1719, date à laquelle le prince de Tingry l'acheta, ce terrain avait connu successivement deux autres propriétaires, le sieur de Roye, seigneur d'Entraigues et autres lieux, déjà possesseur de terres contiguës, et Louis-Denis Seguin, baron de Pouancé, président de la Chambre des Comptes. La valeur, chaque fois accrue, avait passé de 45 000 livres à 91 200, prix payé par le prince de Tingry et par très haute et puissante dame Louise-Madeleine de Harlay, son épouse.

Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry depuis 1711, s'était fait une place honorable aux armées auprès de son père, le fameux maréchal de Luxembourg dont madame Cornuel a dit qu'il formait, avec quelques autres, « la monnaie de M. de Turenne ». Si à Steinkerque et à Neerwinden le père avait mérité que Conti l'appelât « le tapissier de Notre-Dame », tant il y avait pris de drapeaux, dans les mêmes batailles le fils s'était conduit, sinon avec autant d'éclat, du moins avec une bravoure remarquée. Et les divers commandements qu'il avait exercés depuis le préparaient

à recevoir à son tour le bâton fleurdelysé, tradition de famille que le petit-fils n'aura garde d'interrompre.

Les acquéreurs précédents, n'ayant eu en vue que des opérations foncières, s'étaient contentés de laisser le terrain en friche ou de le louer pour la culture; la résolution du prince de Tingry était d'y faire construire une résidence digne d'un Montmorency.

Il en demanda le dessin à Jean Courtonne. Celui-ci n'était encore ni membre de l'Académie d'architecture, ni architecte du roi, ni professeur officiel, tous honneurs qu'il n'allait pas tarder à recevoir, mais il s'était proposé à l'attention par quelques travaux particuliers. Pour les Chartreux il avait élevé, en 1707, la maison de rapport qui, louée à vie à madame de Vendôme, en reçut le nom, et constitue aujourd'hui la partie centrale de l'École des Mines du côté du jardin du Luxembourg. Et dans le même temps où le prince de Tingry s'adressait à lui, il enrichissait le faubourg Saint-Germain, rue de Grenelle, du bel hôtel de Noirmoutiers, où mourra le maréchal Foch.

Quand commencèrent les travaux de l'hôtel de la rue de Varenne? Courtonne lui-même, dans son *Traité de perspective*, donne comme date l'année 1721. Mais ce n'est que le 1^{er} juillet 1722 que le prince de Tingry accepta le devis des ouvrages de maçonnerie, après avoir, quatre mois auparavant, signé le marché avec le jardinier chargé de planter les arbres et de former le parterre, « du meilleur style français ».

La construction n'était pas terminée lorsque « des raisons particulières » déterminèrent le prince de Tingry à vendre son hôtel dans l'état où il se trouvait. Courtonne fut un des principaux instruments de la négociation. Celle-ci devait aboutir, le 25 juillet 1723, à l'achat du domaine par le comte de Matignon, pour le prix de 311 920 livres. L'augmentation de valeur depuis la dernière mutation trouvait sa justification dans les travaux exécutés et déjà fort avancés.

Courtonne assure que l'acquéreur témoigna une joie extraordinaire de son acquisition. Joie « d'autant mieux fondée, ajoute notre architecte, que cet emplacement l'emporte par son exposition et par la beauté de la vue sur ce qu'il y a de plus riant aux environs de Paris et que, non seulement la

noblesse et la grandeur de l'édifice, mais la distribution et l'arrangement semblaient avoir été faits pour ce dernier. J'en reçus des compliments de lui et de tous ses amis... »

Le comte de Matignon, Jacques, III^e du nom, était de très vieille noblesse. Il tirait son origine de la famille bretonne des Goyon, établie par la suite en Normandie, devenue Matignon dès le début du XIII^e siècle par alliance avec la dernière héritière de ce nom, et de même façon Thorigny au siècle suivant. Sa maison avait donné à la France des gens d'église, plusieurs maréchaux, un connétable, et n'avait cessé d'étendre son autorité et sa puissance. Lui-même avait exercé, avant de s'en démettre en 1713 en faveur de son fils, la lieutenance générale des armées et de la province de Normandie et le gouvernement des villes et citadelles de Saint-Lô, Cherbourg et île de Chaussey.

Courtonne continua d'abord à diriger les travaux comme auparavant, c'est-à-dire non seulement comme architecte, mais comme « maître-maçon et entrepreneur de bâtiments ». Bientôt, la confiance du nouveau propriétaire se montra plus réticente. « Une inquiétude que je ne sais à quoi attribuer, écrit Courtonne, porta M. le comte de Matignon à vouloir prendre les avis de quelques architectes, que leur modestie m'empêche de nommer et qui, nonobstant leur grande capacité, furent assez honnêtes pour s'en défendre, ne croyant pas qu'il fût de la bienséance de troubler une personne qui n'avait fait jusqu'alors aucun mauvais pas et qui s'était acquittée jusque-là de son devoir d'une manière irrépréhensible; il s'en est pourtant trouvé un qui n'a pas eu la même délicatesse et qui a si bien gagné la confiance de ce seigneur qu'après quelques légères remontrances que je crus être obligé de faire, il me parut qu'il était de mon honneur de me retirer et d'abandonner le reste, qui était fort peu de chose, à la conduite de ce dernier... »

Cet architecte « indélicat » était un nommé Mazin, « ingénieur et directeur des plans du roi ». Il reçut la succession de Courtonne en 1724. Mais son rôle, limité presque exclusivement à des vérifications, ne fut que de peu d'effet sur l'architecture du bâtiment. Le plan ne fut changé en aucune de ses parties, excepté « quelque bouchement ou ouverture de

portes, qu'on a pu faire dans les garde-robes et autres pièces de nulle conséquence ». Les élévations ne subirent pas de modification.

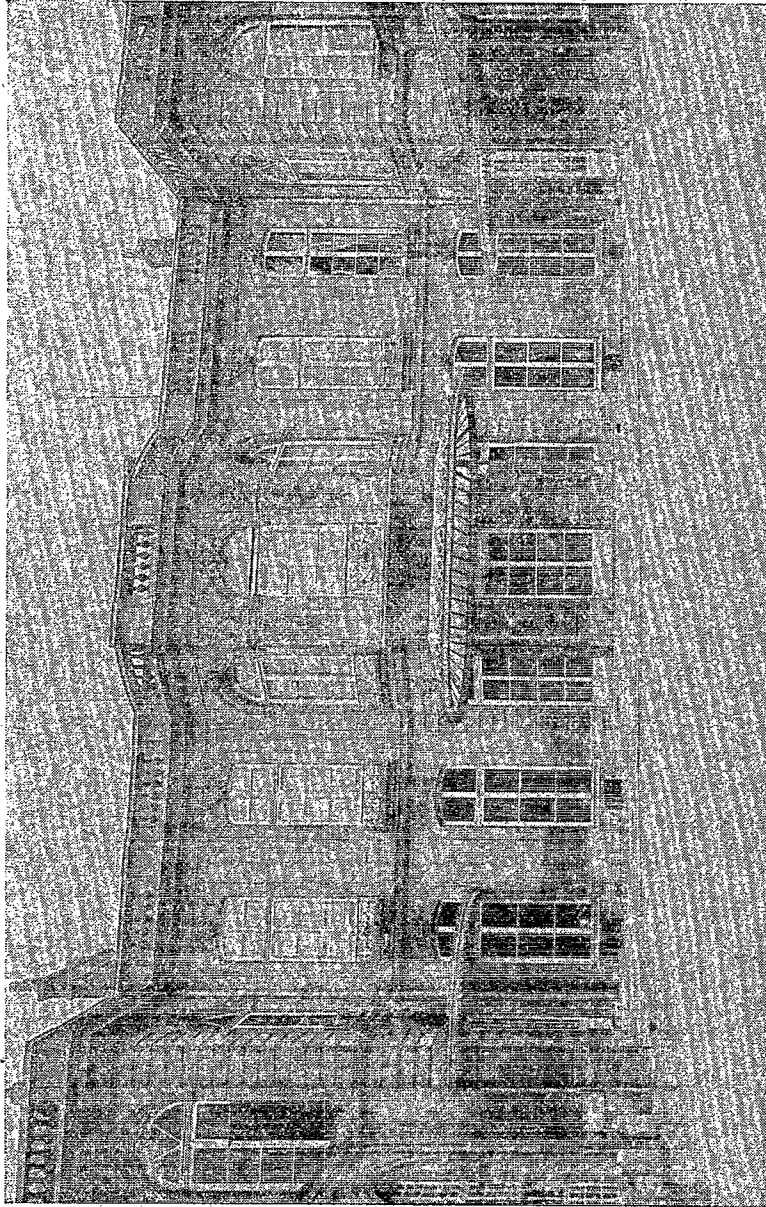
Courtonne cependant a tenu à nous avertir que les corniches de plâtre ornées de sculptures des deux étages n'étaient point de lui, non plus que les dessins des lambris de menuiserie, et il ajoute orgueilleusement : « On n'aura pas de peine à le croire si on se donne la peine de voir les corniches et les lambris de menuiserie de l'hôtel de Noirmoutiers. » Détail plus apparent, la porte cochère, dont la clé de l'arcade n'était pas encore posée, fut terminée sur un dessin sensiblement différent. Elle perdit un fronton surmonté de figures guerrières, que le premier architecte avait prévu comme couronnement.

Telle qu'elle est, flanquée de deux couples de colonnes ioniques, ouverte dans un mur incurvé que surmonte une balustrade à hauteur de l'entablement, l'entrée annonce bien les magnificences auxquelles elle prélude. Franchissons-la. L'hôtel apparaît, entre cour et jardin, selon la formule classique, un hôtel qui est un palais, un jardin qui est un parc. A droite et à gauche de la grande cour, les communs, les écuries, les remises, les cuisines se dissimulent derrière d'élégantes façades à arcades sans étage, qui rejoignent le principal corps de logis.

La façade de celui-ci du côté de la cour est limitée par deux pavillons latéraux et offre en son milieu un avant-corps à trois pans, dont deux cintrés, décoré de trophées. Les clefs de toutes les baies sont ornées de mascarons finement sculptés. Au haut de l'avant-corps Courtonne voulut placer les armes des Matignon, portées par deux enfants ailés; cette disposition ne fut pas conservée. Et sur toute la façade une balustrade, derrière laquelle s'élève un comble à la française, termine l'étage.

L'entrée principale des appartements se fait par cet avant-corps. Le vestibule, ovale, entièrement en pierre de taille, est orné de huit pilastres ioniques. Courtonne n'était pas peu fier de la voûte en calotte surbaissée qui le domine et qu'il qualifie lui-même d'« assez hardie ».

Ce vestibule donne accès à droite à une salle à manger, à



HÔTEL DE MATIGNON. FAÇADE SUR LA COUR. (Archives photographiques, Paris.)

gauche à une antichambre, en face à une salle d'assemblée que le salon fait communiquer avec la chambre de parade, ces trois pièces prenant jour sur le jardin, dont les sépare une large terrasse. Des chambres, des cabinets nombreux, des pièces de service occupent le reste du rez-de-chaussée.

Des escaliers ouverts dans les pavillons d'angle conduisent aux appartements de l'étage. Le grand escalier, à droite, satisfaisait particulièrement et fort légitimement son auteur qui constate sans fausse modestie que « cette continuité de masse de pierre suspendue fait un effet des plus surprenants ».

La façade sur le jardin, qui n'est pas, comme l'autre, enserrée par les ailes des communs, déploie majestueusement à chaque étage ses treize croisées. L'avant-corps central, à pans obliques, est surmonté d'un fronton triangulaire portant les armes des Matignon, entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, fronton que Blondel critiquera comme interrompant la régularité de l'architecture et comme offrant une affectation excessive par la répétition des armoiries sur toutes les façades. Au sommet du bâtiment, sur des piédestaux, des trophées d'armes.

La disposition du plan fait que les deux avant-corps ne sont pas établis sur le même axe. Cette caractéristique a causé à l'architecte quelques difficultés techniques dont il a, d'ailleurs, triomphé.

De la terrasse, limitée par une balustrade, un escalier de pierre descend aux parterres à broderies et aux plantations du parc, un parc jugé dès cette époque comme un des plus beaux de la grand'ville.

Pour l'intérieur, des maîtres sculpteurs avaient modelé dans le plâtre, d'après les dessins de Mazin, des rosaces étourdissantes, des corniches animées par les plus aimables figures de la mythologie ou par les rondes échevelées d'enfants joufflus. Les boiseries avaient reçu le décor sculpté, aux lignes légères rehaussées d'or, habituel à l'art du XVIII^e siècle, et si ces rinceaux, ces festons, ces palmettes n'avaient point l'originalité des singeries, chinoiseries, turqueries d'un hôtel de Rohan ou d'un hôtel de Boullongne, elles n'en constituaient pas moins par leur grâce et leur harmonie un régal pour les yeux.

Le comte de Matignon avait donné les plus grands soins à tous ces détails. Il attendait l'achèvement des travaux chez son frère, le maréchal, rue Saint-Dominique, et envisageait son installation prochaine, lorsqu'il mourut, le 14 janvier 1725, sans avoir eu la joie d'entrer dans la Terre promise.

*
* *

L'hôtel revint à son fils, Jacques-François-Léonor, alors âgé de trente-cinq ans, auquel, dès le 1^{er} février 1724, c'est-à-dire quelques mois après l'acquisition, le comte de Matignon l'avait substitué, ainsi qu'à toute sa postérité masculine, de mâle en mâle, de façon qu'il ne sortît jamais de la famille. L'héritier des Matignon avait épousé, en octobre 1715, la fille aînée du prince de Monaco, Antoine I^{er}, mariage dont on peut mesurer l'importance quand on sait qu'Antoine I^{er} n'avait pas de fils. Il n'avait pas fallu à la maison de Monaco moins de trois ans de tergiversations, de négociations, de désaccord jusqu'à la rupture entre le prince et sa femme, Marie de Lorraine, et jusqu'à l'envoi de la jeune fille, Louise-Hippolyte, dans un couvent, à l'abri de l'influence maternelle, pour trouver un gendre qui plût à tous et répondît à toutes les exigences. Il convenait en effet que celui-ci, par sa naissance, fût digne d'une maison souveraine, mais il fallait en même temps qu'il pût accepter de substituer à son nom et à ses armes le nom et les armes des Grimaldi. Il devait être possesseur d'une grande fortune pour rétablir la situation financière de son beau-père, désintéresser son futur oncle, l'abbé de Monaco, permettre l'établissement de ses belles-sœurs. Enfin, il était nécessaire que le roi consentît à transférer sur sa tête la pairie de Valentinois qui appartenait à la famille de Monaco et était menacée de s'éteindre. Jacques-François-Léonor remplissait toutes ces conditions. Sa candidature avait été secrètement favorisée par la princesse de Monaco et présentée par le maréchal de Villeroy. Il réussit, là où avaient échoué le prince Charles de Lorraine, des membres de la maison de Montmorency et de celle de La Rochefoucault, un neveu de la princesse des Ursins, un fils du roi de Pologne et jusqu'au

comte d'Eu, second fils du duc du Maine, le propre petit-fils du Grand Roi.

C'est une figure infiniment séduisante que celle du nouveau duc de Valentinois. Ce soldat, qui, fidèle à la tradition, était colonel à treize ans et mestre de camp huit ans plus tard, qui avait fait brillamment, à la tête d'un régiment de cavalerie, les campagnes de Flandre et d'Allemagne, ce lieutenant général, ce gouverneur de places, ce grand seigneur promis au pouvoir souverain était par goût un philosophe, un poète et un artiste. M. L.-H. Labande, l'érudit conservateur des Archives de Monaco, à qui l'on doit de connaître le plus précieux de ce trésor, nous dit que le duc de Valentinois écrivait d'une façon fort agréable, taquinait même à temps perdu une Muse pimpante et folâtre, tenait registre de réflexions et préférait à l'éclat d'une situation brillante à la Cour une retraite dans son magnifique hôtel de la rue de Varenne, au milieu d'œuvres d'art et de livres.

L'hôtel de Matignon, devenu hôtel de Valentinois, avait été prêt dès 1725 à recevoir un hôte si digne d'en jouir et si préparé à l'embellir. Depuis quelque temps déjà et surtout depuis la mort, survenue l'année précédente, de la princesse de Monaco, qui leur était restée accueillante et tendrement attachée, le duc et la duchesse de Valentinois cherchaient à Paris un refuge contre les mauvais procédés du prince Antoine. Car ce dernier, sans doute parce que sa femme préférait Louise-Hippolyte, avait donné le meilleur de son affection à sa seconde fille, la princesse d'Isenghien. Et le temps était loin des relations plus que cordiales dont témoignent certaines lettres où le prince de Monaco offrait ses bons offices à son cher « Grison » — c'est ainsi qu'à cause de ses cheveux déjà « poivre et sel » on surnommait en famille le duc de Valentinois — le temps où il échangeait avec son gendre des propos légers sur les voluptés que peuvent offrir ou... suggérer les filles d'Opéra!

Le duc et la duchesse de Valentinois s'installèrent donc dans la belle demeure que le comte de Matignon avait si amoureuxment préparée. Les meubles mis en réserve, les œuvres d'art accumulées à Paris et au château de Thorigny la dotèrent d'un ensemble artistique « d'un choix rare et de grand prix », dira Piganiol.

On en aura un aperçu en imaginant dans le grand salon du rez-de-chaussée les quatre dessus de porte commandés à Lancret (et aujourd'hui disparus) dominant toute une symphonie dorée où le bois des fauteuils recouverts de tapisserie des Gobelins, le bois des consoles, celui des supports rivalisaient d'éclat avec le cuivre du lustre et des girandoles; et en pénétrant, par exemple, dans la chambre à coucher de la duchesse Louise-Hippolyte, telle que nous la montre un inventaire, dépouillé par M. Labande. Les tentures du lit étaient faites de tapisserie au petit point à fond de soie. La commode, de style Régence, était en palissandre avec ornements de bronze et dessus de marbre blanc. Comme autres meubles une console de bois doré avec table de marbre et petites encoignures à volets de bois verni. Huit fauteuils dorés avec étoffe de damas cramoyse, sept autres, couverts de toile ou de tapisserie, permettaient une nombreuse assemblée. Au mur, deux trumeaux de glace et des portraits de famille. Deux bras de cheminée à deux branches de cuivre doré et un lustre à huit branches de même matière assuraient l'éclairage.

Dans la même chambre et dans ses dépendances on pouvait voir de nombreux tableaux, une *Bergère* et une tête d'Espagnol, de Rembrandt, *Pan et Syrinx*, par Rubens, *l'Enlèvement d'Europe*, par de Troy, *Loth et ses filles*, de Steen, d'autres toiles encore, des portraits, des estampes. Deux bustes de marbre blanc opposaient les traits d'un Satyre et ceux d'une Bacchante. Des animaux et magots d'ancienne porcelaine de Chine, deux perroquets en porcelaine de Saxe, deux coqs de porcelaine blanche, des tasses, pots-pourris, pots à oille, également en porcelaine, témoignaient d'un goût prononcé pour la céramique. Nous en retrouvons l'expression dans tous les appartements et avec le plus de somptuosité et d'abondance dans ceux occupés par le maître de maison.

Le duc de Valentinois suivait avec attention les grandes ventes et fréquentait les boutiques des marchands. Il savait profiter des occasions, puisque, nous apprend M. Labande, il s'était vu adjuger deux douzaines d'assiettes en porcelaine de Chine pour la somme de 54 livres 10 sols. Par contre, il n'hésitera pas à payer près de mille livres chacune certaines des soixante-deux tabatières d'or, d'émail, d'agate, d'écaille,

d'aventurine, d'ancienne laque, qui compteront parmi les plus remarquables de ses collections.

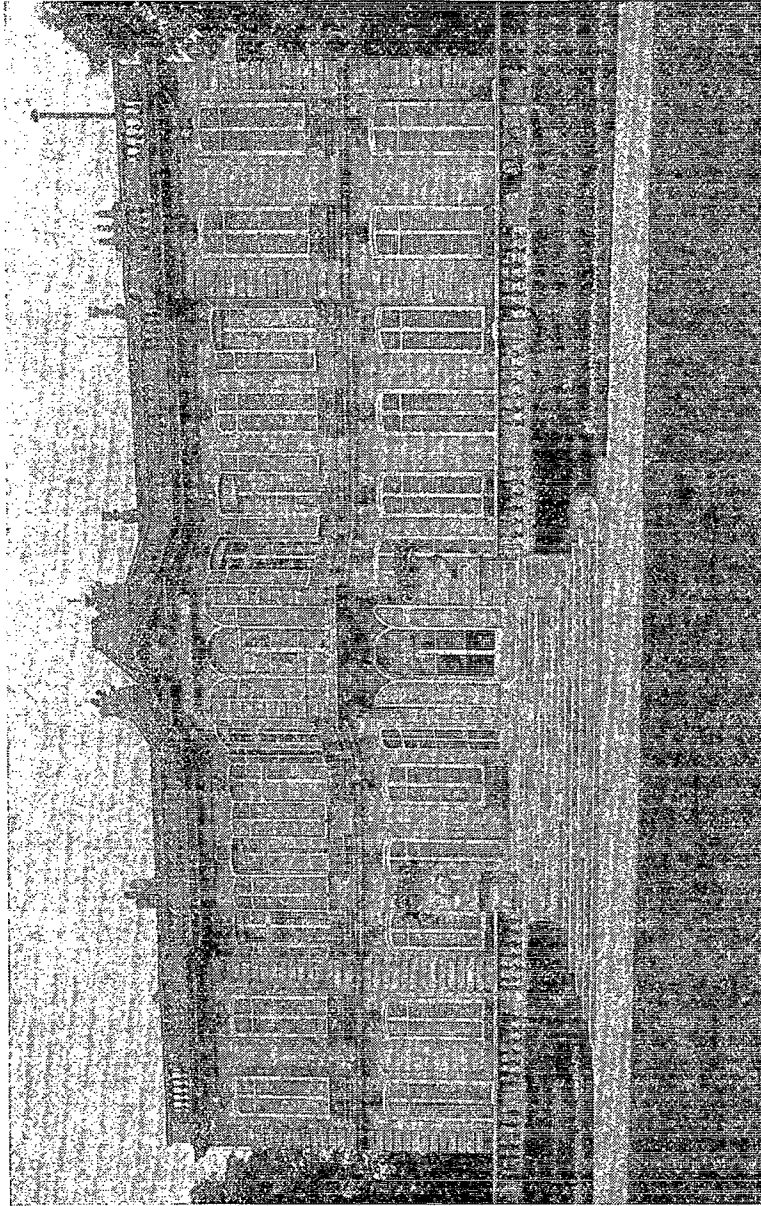
Pour les peintures, il avait commencé ses acquisitions dès son mariage. Aux portraits de famille et aux tableaux divers que lui avait légués son père, en même temps que des tapisseries magnifiques, il avait peu à peu ajouté des Téniers, des Breughel, des Guaspres Poussin, des Rubens, des Van der Meulen, des Rembrandt, des Van Dyck, des Paul Bril, des Véronèse, que viendront bientôt compléter soixante-seize tableaux, particulièrement de l'École italienne, et vingt-sept pièces de tapisserie de haute lisse, héritage d'Antoine I^{er}.

Le prince de Monaco mourut en effet le 21 février 1731. Cet événement éloigna de l'hôtel de la rue de Varenne d'abord la duchesse Louise-Hippolyte, devenue princesse souveraine, puis, à la fin de mai, son mari, associé au gouvernement. Absence de courte durée. Jacques-François-Léonor comprit bien vite que sa présence sur les bords de la Méditerranée n'était pas désirée par certains fonctionnaires de la principauté, ni même par sa femme, et revint aux rives de la Seine. Nous avons dit que c'était un sage. Mais le sort s'obstinait à éprouver cette sagesse : le 29 décembre de la même année, Louise-Hippolyte était enlevée par la petite vérole. Il semblait bien cette fois que l'infortuné duc de Valentinois devait s'effacer devant le prince Jacques I^{er}.

Il repartit donc pour Monaco. Il y retrouva la même cabale, conduite par la princesse d'Isenghien, celle qu'à l'époque de l'intimité il appelait « petite sœur ». Il n'avait pas assez le goût du pouvoir pour lutter longtemps. Deux années ne s'étaient pas écoulées qu'il avait abdiqué, en faveur de l'aîné de ses fils, alors dans sa quatorzième année. Il se réserva la tutelle du jeune Honoré III, nomma un gouverneur général et, définitivement cette fois, regagna Paris où il ne voulut plus être que duc de Valentinois comme devant.

Il avait ramené avec lui le nouveau souverain, dont les études n'étaient pas terminées et qui devait dans les armées du roi fournir une carrière assez glorieuse et assez remplie pour le tenir éloigné de la principauté durant quinze ans.

Avec celle du jeune prince de Monaco, il avait à assurer l'éducation de ses autres enfants. Il en avait eu neuf, dont



HÔTEL DE MATIGNON. FAÇADE SUR LE JARDIN. (Archives photographiques, Paris.)

trois étaient morts en bas âge. De ceux qui lui restaient, l'aînée, une fille, avait été mise, à la mort de sa mère, au couvent de la Visitation. Elle devait y prendre le voile. Néanmoins elle recevait des leçons de danse et de chant et venait passer de temps à autre quelques jours auprès de son père. Avec Honoré, trois autres fils, dont deux étaient nés rue de Varenne, faisaient leurs études à Louis-le-Grand, en attendant de suivre la carrière des armes. Une dernière fille, qui ne comptait alors que six ans, avait, dès l'année précédente, rejoint sa sœur à la Visitation. Un tableau de famille, peint à cette époque par Pierre Gobert et conservé au Palais de Monaco, nous montre les six enfants aux traits charmants dont la présence, quand ils étaient réunis, devait singulièrement animer les appartements trop vastes de l'hôtel de Matignon.

Ces appartements, le duc de Valentinois continua à les peupler de ses collections sans cesse accrues. De nouveaux tableaux étaient venus de Monaco. A sa galerie, aux porcelaines rares éparses dans l'hôtel, le duc avait joint un petit musée de marbres et de bronzes, une collection de vases d'argent ciselés, un cabinet d'antiquités, un médaillier de pièces d'or, la collection de tabatières, une bibliothèque de livres précieux et richement reliés dont les Archives de Monaco possèdent le catalogue et les quittances.

Bientôt l'espace ne suffit plus à contenir toutes les merveilles qu'il accumulait. Il acquit à Passy, près de la Muette, une grande maison de campagne où prirent place les œuvres d'art que ses autres propriétés ne pouvaient plus contenir. L'hôtel de Matignon lui-même, par des acquisitions faites en 1737 et en 1744, s'accrut de nouveaux terrains qui prolongeaient le jardin jusqu'à la rue de Babylone. A l'extrémité de ces terrains, il fit élever, en 1743-1744, sous la direction de Fauvel de Villiers, un petit « ermitage » du plus gracieux effet, composé d'un rez-de-chaussée à refends avec un avant-corps octogonal plus élevé, surmonté d'une balustrade; les larges baies s'ouvraient sur un jardin particulier. Comme l'a fait remarquer M. Georges Huisman, ce pavillon nous fait déjà songer à la légèreté de Bagatelle. Le duc l'appelait son « petit Trianon ». Piganiol raconte que le premier habitant de l'hôtel et le constructeur du pavillon (qu'il croit, d'ailleurs,

avoir été Jacques III de Matignon) occupait tour à tour ses différents appartements. Il est vraisemblable en tout cas qu'il dut souvent rechercher le séjour reposant du « petit Trianon ».

Les deuils et les déceptions viennent l'accabler : en 1743, il perd coup sur coup sa plus jeune fille, qui n'avait pas quinze ans, et un de ses fils qui allait en avoir dix-huit. Six ans plus tard, un autre fils, sur lequel il avait fondé de grands espoirs et qui habitait près de lui rue de Varenne, succombe dans le Roussillon, où se trouvait son régiment. L'humeur ombrageuse et indépendante d'Honoré III est pour lui une cause de nouveaux chagrins. Pour le punir d'une rupture inexplicquée de fiançailles, la veille même du contrat, il le fait interner pendant quelques mois dans la citadelle d'Arras. Peu après, l'enfant terrible est envoyé à la Bastille, on ne sait pour quelle incartade. On comprend que la philosophie du duc de Valentinois se soit teintée d'amertume et que dans les pensées qu'il a consignées sur ses carnets, il se soit montré sceptique sur « la constance de la fortune et les avantages de la gloire ». Il faisait exécuter encore des travaux décoratifs dans son hôtel lorsqu'il y mourut, le 23 avril 1751, ayant auprès de lui son second fils survivant, celui dont une blessure reçue à Fontenoy avait été consacrée par ce vers de Voltaire :

Monaco perd son sang et l'Amour en soupire.

Que de soupirs durent être poussés lorsque, quatre ans après la célèbre bataille, ce cavalier élégant et charmeur contracta mariage avec une petite-fille de Saint-Simon! Ce fut une des dernières joies du duc de Valentinois.

* * *

Le nouveau possesseur de l'hôtel de Matignon, Honoré-Camille-Léonard Grimaldi, duc de Valentinois, pair de France, prince souverain de Monaco, nous apparaît sous des traits infiniment moins avantageux que son père. Il avait à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, témoigné qu'il était brave et bon capitaine, mais pour le reste il se révéla trop absolu dans ses volontés et sans élégance dans sa conduite.

Des rapports de police le montrent, à cette époque, en liaison avec une demoiselle de la Comédie italienne nommée Caroline ou Coraline, pour laquelle il ne craignit point de faire un esclandre au théâtre. Ne s'avisait-il pas d'interpeller en pleine représentation l'Arlequin de la troupe, qui laissait, trop longtemps à son gré, la belle à ses genoux? Il faut savoir que cet acteur était lui-même amoureux de sa partenaire et, comme le rapportent les *Mémoires secrets*, « profitait de la situation pour mêler adroitement à la scène les épanchements de sa propre jalousie ». Sans se déconcerter, Arlequin fit sentir au prince que c'était lui qui manquait à ce moment au public « et le parterre de huer le petit souverain ».

Le prince de Monaco ne se complaisait pas seulement dans la société des filles de théâtre. Il avait rencontré à la cour de Versailles une grande dame génoise d'une beauté éclatante, la marquise de Brignole-Sale. Des relations s'établirent entre eux, qui ne furent pas que mondaines. Et peut-être eussent-elles continué longtemps si madame de Brignole n'avait, dans l'été de 1755, amené à Paris sa fille, Marie-Catherine, pour l'introduire dans le monde. Marie-Catherine venait d'avoir seize ans. Elle était d'humeur douce et de culture solide, simple et modeste, sensible et point coquette. Au physique « grande, svelte, bien faite; l'harmonieuse souplesse de sa taille paraît chacun de ses mouvements d'une grâce inexprimable... Des cheveux abondants, de ce blond italien où le soleil semble avoir oublié ses rayons; des yeux d'un bleu profond, dont l'éclat innocent se voilait de mélancolie, reflétant à la fois l'ingénuité de l'enfance et l'expérience précoce des tristesses de la vie; un teint clair, uni, transparent, qu'animait à la moindre émotion l'afflux d'un sang chaud et pur », ainsi la décrit son historien, le marquis de Ségur.

Qui n'en aurait été troublé? Honoré III subit son charme. Sans doute aussi ne fut-il point insensible à l'immense fortune que pouvait lui apporter l'unique héritière d'une des plus riches comme des plus anciennes familles de la République de Gênes.

Elle-même, fût-ce inclination, fût-ce orgueil de devenir princesse souveraine, ne résista pas à ses avances. Témoin ce billet, « d'une écriture troublée et presque enfantine » qu'elle

rédigea à l'insu de ses parents — peut-être sous la dictée de son admirateur — et par lequel elle engagea sa vie : « Moi, soussignée, je déclare et promets à M. le prince de Monaco de ne jamais épouser d'autre que lui, quelque chose qui puisse arriver, ni jamais écouter aucune proposition qui pût tendre à me dégager. — A Paris, ce 29 novembre 1755. »

Le marquis de Brignole, père tendre et âme droite, n'envisagea pas sans répugnance de prendre pour gendre un homme d'une réputation fâcheuse et qui inspirait de la frayeur. La marquise eut un sursaut de révolte bien naturel. L'humeur changeante d'Honoré faillit terminer tout simplement leur embarras. Son ambition lui avait fait envisager une union plus brillante encore. Délaissant la jolie Marie-Catherine, il aurait épousé la fille du duc de la Vallière, s'il avait obtenu de Louis XV de retrouver à la Cour de France le rang qu'y avaient occupé naguère les Grimaldi. Le roi n'ayant pas osé lui accorder cette faveur, il renonça à mademoiselle de la Vallière et revint à mademoiselle de Brignole. Marie-Catherine ne lui tint pas rigueur de son manque de constance; elle se montra, elle du moins, fidèle à sa parole. Et ce fut la marquise, résignée, qui se chargea de vaincre les dernières résistances d'un père clairvoyant. N'avait-elle pas pris l'habitude de ne rien refuser au fougueux Honoré?

Si quelque dernière illusion subsistait dans le cœur de Marie-Catherine, elle dut être bien tenace pour ne pas succomber devant l'âpreté du prince au cours de la rédaction du contrat et au milieu des pénibles incidents dont une question d'étiquette marqua les fêtes nuptiales. Le mariage avait eu lieu, le 15 juin 1757, par procuration, car il n'était pas de la dignité d'un prince souverain d'aller chercher sa fiancée à Gênes. La pauvre épouse, escortée par une flottille de la République, n'arriva dans les eaux monégasques que pour se heurter à une nouvelle difficulté : qui s'avancerait au-devant de l'autre? Huit jours elle dut attendre sur une mer démontée, huit jours de pourparlers et de menaces de rupture, jusqu'à ce qu'on s'avisât de construire un pont entre la galère qui l'amenait et le port, afin que les deux cortèges pussent se rejoindre sans dommage pour la vanité d'aucune des parties!

Après trois années consécutives passées à Monaco — ce qui

ne lui était pas encore arrivé et ne devait pas se reproduire — Honoré III ne put rester plus longtemps éloigné de la capitale française. Il regagna l'hôtel de la rue de Varenne. Seul, d'abord. En attendant qu'il l'appelât auprès de lui, il avait envoyé Marie-Catherine à Gênes, avec un fils qu'elle lui avait donné deux ans plus tôt, le futur Honoré IV. Ces premières années de mariage furent marquées par une entente que les prémices ne laissaient guère présager. La confiante jeune femme contribua certainement à l'assurer par sa bonne volonté tendre. Son mari, en partant, avait exigé qu'elle lui adressât régulièrement un journal de ses actions. Elle s'était soumise de bonne grâce à ce contrôle, ajoutant gentiment : « Pour le journal de mes pensées, vous pouvez aisément le connaître; je ne pense qu'à vous. » Dans les derniers jours de 1760 les deux époux sont enfin réunis rue de Varenne. L'enfant avait été laissé à Gênes, aux soins de ses grands-parents.

La présentation à la Cour est un triomphe pour Marie-Catherine. Honoré ne laisse pas de s'émouvoir des marques d'admiration dont sa femme est l'objet. Un seul adorateur échappe à ses soupçons, celui justement qui met le plus d'empressement dans ses hommages. Mais ose-t-on suspecter un prince de Condé, même quand il est jeune et qu'on le sait ardent dans ses passions?

Marie-Catherine aurait besoin d'être défendue contre le séducteur, peut-être contre elle-même. Cependant son mari la délaisse pour de longs séjours solitaires à Thorigny où l'attirent ses chevaux. La princesse le presse de revenir, lui reproche affectueusement d'« oublier une femme qui l'aime et serait bien aise de le voir ». Vains appels. La naissance d'un second fils, Joseph, le 10 septembre 1763, à l'hôtel de Matignon, va sans doute resserrer les liens conjugaux. Hélas! la malignité publique s'est emparée d'une intimité qui n'est sans doute encore que respectueuse de la part de Condé, amicale pour ce qui est de la princesse. Le marquis de Ségur a raison de faire remarquer que le ton des lettres confidentielles échangées à cette époque entre les deux personnages ne permet pas d'autres suppositions. Le prince de Condé n'appelle Marie-Catherine que « princesse » et ne lui parle que de son

« attachement ». Ce n'est que plus tard, bien plus tard, quand il en aura le droit, qu'il lui écrira : « Cher amour » et « Je vous adore ». Mais la jalousie d'Honoré a été éveillée. Il pourrait encore reprendre sa jeune femme, qui est prête à tous les sacrifices pour le rassurer, renonce aux fêtes de Chantilly et de la Cour, se condamne, pendant les absences de son mari, à rester rue de Varenne dans la seule — et apaisante — société de ses enfants. Sa nature emportée le pousse aux insultes, aux menaces, aux humiliations. Marie-Catherine se rebelle et change d'attitude. Elle enfreint les défenses, elle se compromet. Un mot d'Horace Walpole, dans sa correspondance avec madame du Deffand, montre que sa réputation n'a pas été sans subir une grave atteinte. Elle avait été surprise avec le comte de Thiard, après un souper chez madame de Beuvron, en train d'essayer d'ouvrir par jeu un secrétaire. « Le cavalier était bien maladroit, écrit Walpole, d'employer si lourdement son temps dans un boudoir avec la plus jolie femme de France, et une femme un peu disposée à la curiosité. »

Le prince de Monaco répond à ces marques d'indépendance par un accroissement de rigueurs. La princesse, usée par la lutte, crache le sang. En juillet 1769, elle se sauve de l'hôtel de Matignon pour se retirer dans un couvent. Les adjurations de la marquise de Brignole la ramèneront rue de Varenne. Pas pour longtemps. Honoré ne prétend-il pas conduire de force sa femme à Monaco? Elle n'en pourra franchir désormais les limites. Elle sera sous sa loi. A moins qu'elle ne se retire à Gênes pour le reste de ses jours! La résolution de Marie-Catherine est vite prise : le 26 juillet 1770, à 11 heures du matin, elle abandonne définitivement le foyer conjugal; elle se rend au couvent de Bellechasse, puis à celui de l'Assomption. En même temps elle intente devant le Parlement de Paris une instance en séparation. Les dépositions, accablantes pour le prince de Monaco, des parents, des amis et même des domestiques appelés en témoignage, les manœuvres aussi de Condé amenèrent le dénouement souhaité par Marie-Catherine. Honoré III se vengea en prononçant, en tant que souverain, la déchéance de la princesse, en interdisant tout commerce entre elle et ses enfants et en faisant pendre... en effigie un valet de chambre monégasque qui avait témoigné contre lui.

Laissons désormais Marie-Catherine à sa nouvelle destinée; dans l'hôtel somptueux qu'elle s'est fait construire par Brongniart à Paris, rue Saint-Dominique, non loin du Palais-Bourbon, résidence de Condé; à Chantilly, où sa présence ne trouve plus d'autre entrave que la réserve de quelques familiers et la réprobation silencieuse d'un roi vertueux; plus tard à Betz, près de Crépy-en-Valois, où, dans un vaste domaine créé à sa fantaisie et que les poètes chanteront, elle pourra recevoir son ami toujours cher et en somme aussi fidèle qu'on peut l'être quand on est Condé, qu'on est libre et qu'on vit en un temps où l'on élève partout des temples à l'Amour.

L'hôtel de Matignon a perdu Marie-Catherine, mais le souvenir de la jeune femme n'en est pas absent, puisqu'il demeure en ses fils. Ceux-ci le montreront au jour de leur majorité. Ils se marient jeunes. L'aîné, Honoré, duc de Valentinois, épouse, en 1776, la fille unique du dernier duc d'Aumont, héritière par sa mère du titre et des biens des Mazarin. Madame de Valentinois va conquérir par sa beauté Paris et la Cour et triomphera à la promenade de Longchamp avec son carrosse de porcelaine que traînent quatre chevaux gris pommelés, harnachés de soie cramoisie. Le cadet, Joseph, s'unit, en 1782, à mademoiselle de Choiseul-Stainville, dont les boucles blondes encadrent un visage plein de charme.

La Révolution approche, qui va bouleverser toutes ces existences. Marie-Catherine suit Condé dans l'émigration et consacre jusqu'à la ruine sa fortune considérable à l'entretien de l'armée que son ami a levée pour la défense de la royauté.

Émigré aussi le comte de Valentinois, frère puîné du prince de Monaco. Émigré également et aide de camp du comte d'Artois le prince Joseph, dont la jeune femme paya de sa tête la fuite du mari et son dévouement à ses deux fillettes auprès desquelles elle était revenue. Un mensonge l'eût sauvée; elle refusa de « se salir » et monta, courageuse et touchante, dans la dernière charrette.

Honoré III, demeuré à Paris, avait subi des visites domiciliaires de la part de la section du Bonnet rouge. Pourtant il n'avait pas été autrement inquiété et la populace n'avait pas songé à le « démeubler » comme elle avait fait au marquis

de Castries, son voisin. Lui savait-on gré des contributions qu'il versait à la Caisse des dons patriotiques, de ses chevaux et de ses équipages donnés — oh! sans enthousiasme — pour le service de l'armée, des secours que, malgré la restriction de ses revenus, il faisait distribuer aux pauvres? Cependant, dès la promulgation de la loi des suspects, dans la nuit du 19 au 20 septembre 1793, il fut arrêté et incarcéré dans la caserne de la rue de Sèvres. Le même sort fut réservé à son fils Honoré, duc de Valentinois, et à sa bru, la duchesse d'Aumont... qui venait pourtant de divorcer et dont on ne sépara pas l'enfant dont elle avait la garde, le petit Florestan, au joli nom d'opérette. Tous leurs biens étaient mis sous séquestre.

Honoré III, avec un beau courage, adressa pétition sur pétition, mémoire sur mémoire. Il lui était facile d'invoquer sa qualité d'étranger, et, le considérât-on comme Français, sa parfaite correction depuis le début de la Révolution. Était-il responsable du départ d'un fils qui ne vivait plus avec lui depuis son mariage? A l'envoyé du Bonnet rouge la Société populaire de Thorigny confirma la générosité et la justice de l'ancien seigneur. Honoré III n'en resta pas moins incarcéré jusqu'au 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794).

Il avait perdu son trône, ses sujets ayant d'eux-mêmes proclamé la déchéance de leur dynastie et la réunion de la Principauté à la France. Il retrouva du moins son hôtel de la rue de Varenne. Épuisé par l'âge, la maladie, les émotions, il y mourut sept mois plus tard.

Le séquestre ne fut définitivement levé sur ses biens que le 19 fructidor an X (6 septembre 1802). Mais les princes Honoré et Joseph, dont les ressources étaient fort réduites, durent vendre la plupart des propriétés paternelles. L'hôtel de Matignon subit le sort de Thorigny. Il fut acquis, en l'an XII, par un Écossais, du nom de Craufurd.

Plus atteinte encore pécuniairement que ses fils, Marie-Catherine vivait bourgeoisement en Angleterre avec le prince de Condé, d'une pension que leur consentait le gouvernement de Pitt. Elle eut la compensation tardive de devenir, dans la nuit de Noël 1808, presque septuagénaire, la femme légitime du prince du sang dont elle partageait depuis tant

d'années, avec une constance payée de retour, le mauvais comme l'heureux sort.

* * *

Quentin Craufurd (ou Crawford) était Écossais de naissance et Parisien par prédilection. Il répétait volontiers que si l'on peut faire sa fortune en tous lieux, c'est à Paris qu'il faut en jouir. Sa fortune, il l'alla faire aux Indes; mais dès qu'elle fut constituée, il vint, quelques années avant la Révolution, vivre sous notre ciel. Généreux et sensible, aimable et lettré, parlant et écrivant dans la perfection une langue qu'il estimait la plus propre à l'expression nette et claire de la pensée, il mérita de fréquenter la société la plus raffinée qui fut jamais et d'obtenir la sympathie de la reine elle-même. Sans doute Fersen n'avait pas été étranger à ce traitement en faveur d'un homme dont la compagne, madame Sullivan, ne lui était pas indifférente¹. Ni Fersen ni Marie-Antoinette n'eurent à se repentir de leur confiance : au jour de Varennes, ils trouvèrent en Craufurd un auxiliaire aussi dévoué que discret.

Notre Écossais craignit-il que ce service le mit, en ces temps périlleux, dans une mauvaise situation? Le certain est qu'il quitta la France après le Dix août. Sa qualité de sujet britannique l'obligea à attendre la paix d'Amiens pour y rentrer. Il dut à la protection de Talleyrand et à l'amitié de Joséphine d'y pouvoir rester et d'y rester libre, malgré la reprise des hostilités entre son pays natal et son pays d'adoption et en dépit de sa présence à certaines réunions où le régime était malmené.

C'est alors qu'il acheta l'hôtel que la famille de Monaco ne pouvait plus conserver. Il le paya la somme de 189 400 francs, ce qui était peu en considération de sa valeur, mais infiniment supérieur à l'estimation faite cinq ans auparavant par l'architecte du gouvernement, lequel ne l'avait coté, dans un rapport d'inspection, que 48 000 francs! Il se plut à recevoir dans ses salons ceux de ses anciens amis que la Terreur avait épargnés et de nouveaux qu'attiraient l'agrément de son commerce et l'intérêt des œuvres d'art dont il aimait à s'entourer.

1. Sur les relations de Fersen avec madame Sullivan, voir la *Revue de Paris*, 1^{er} et 15 mai 1929.

Il avait avant la tourmente réuni des collections précieuses. Pendant son absence elles avaient été saisies et vendues. Il entreprit d'en constituer de nouvelles. L'époque était favorable aux acquisitions. Les boutiques des marchands regorgeaient des dépouilles des « ci-devant », des biens nationaux liquidés. Il retrouva ainsi un tableau de Le Brun, représentant Louis XIV à cheval, tableau qu'il se souvenait d'avoir vu à Versailles; au retour de Louis XVIII, il l'offrira au roi.

Il s'attacha à réunir les portraits des personnages les plus remarquables de la France au cours des derniers siècles, ce qui était certes le plus bel hommage qu'un étranger pouvait rendre à notre pays. Toutes les favorites, d'Agnès Sorel à madame de Pompadour, d'autres grandes dames célèbres figuraient dans cette galerie, peintes par Mignard, Boucher, Coypel, à côté des rois et des reines, des princes, des courtisans, des grands ministres, des grands capitaines, des écrivains illustres. Tous les maîtres avaient contribué à la formation de ce musée unique. Si les attributions du catalogue sont exactes, le Philippe-le-Bon était de Jean Van Eyck, le François I^{er} du Titien, le Louis XI de Léonard de Vinci; le Charles IX et le Henri III faisaient partie de la série des Clouet; les portraits de Henri IV et de Marie de Médicis étaient l'œuvre de Porbus et provenaient de la galerie du duc de Valentinois; Louis XIV avait été représenté enfant par Philippe de Champaigne et adulte par Mignard; le Régent était de Rigaud. De Rigaud également le Bossuet, actuellement au Louvre, le Fléchier, le Racine. Il y avait ainsi plus de trois cents portraits à l'huile, sans compter les pastels, les miniatures, les bustes en terre cuite et en marbre.

Ajoutons à ses figures de nombreux tableaux des écoles française, italienne et espagnole, dont certains peut-être avaient été cédés par les fils d'Honoré III en même temps que la demeure, des pendules, des meubles de Boule, des porcelaines de Chine, du Japon, de Saxe, de Sèvres, des tabatières décorées en écaïlle noire et en or.

Craufurd s'était en outre composé une bibliothèque d'« honnête homme » et d'érudit. Lui-même écrivait sur la littérature et l'histoire, le plus souvent dans notre langue, des essais et des mélanges qui ne sont pas sans intérêt. Il a droit

surtout à notre reconnaissance pour avoir publié les Mémoires de madame du Hausset, femme de chambre de madame de Pompadour.

Toutes les œuvres d'art réunies par ce parfait collectionneur seront dispersées en 1820, après sa mort. Elles avaient, dans l'intervalle, été transportées de l'autre côté de l'eau, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

* * *

Craufurd avait en effet, en 1808, vendu l'hôtel de Matignon à Talleyrand. L'accord ne se fit pas tout de suite. On trouve dans le Bulletin du 13 janvier du Ministère de la Police générale cette note : « ... On assure que le marché est sur le point de se terminer. M. de Crawford (*sic*) demande 2 500 000 francs pour l'hôtel, ses dépendances et tout le mobilier qui est très beau. M. de Bénévent voudrait donner en échange et à compte sa maison de la rue d'Anjou et le mobilier. L'Anglais veut de l'argent; son intention est de faire construire une grande maison qu'il disposera de manière à recevoir une grande quantité de tableaux qu'il possède et auxquels il attache un grand prix, quoiqu'il y ait beaucoup de *croûtes*. »

Le *Bulletin* des 17 et 18 janvier enregistre la conclusion du marché, sans en faire connaître les conditions, et ajoute : « Le prince achète en même temps le petit hôtel Vêrac, contigu à l'hôtel de M. de Crawford. Ces deux hôtels vont former un des plus beaux palais de la capitale... »

Talleyrand n'était plus ministre des Relations extérieures de Sa Majesté impériale, mais il entendait bien ne pas se faire oublier. A sa table, dans ses salons, il recevait fastueusement, vêtu d'un costume de velours rouge brodé d'or. Ses soirées, agrémentées de la production d'artistes en renom, étaient célèbres. Chacun aspirait à y être convié. Et c'est parce que sa maison de la rue d'Anjou ne lui permettait pas de donner à ces fêtes une ampleur digne d'un prince d'Empire vice-grand électeur, qu'il avait acquis de Craufurd le somptueux hôtel de la rue de Varenne. Il y trouva un cadre en rapport avec sa magnificence et un étranger ne put mieux qualifier la société qui s'y pressait qu'en l'appelant « la petite cour ».

La maîtresse de maison — je n'ose écrire la reine de cette cour, titre qui reviendrait plutôt à madame de Rémusat — était la fameuse madame Grand, pour qui Talleyrand avait eu des bontés et qu'il avait épousée, plus consentant qu'enthousiaste. Le Premier Consul avait exigé cette régularisation. Madame de Talleyrand était très belle, mais, assure-t-on, son intelligence et sa culture n'étaient pas aussi éclatantes que sa beauté. On lui a attribué malicieusement ce mot, où il était fait allusion au lieu de sa naissance et où l'on voulait trouver une confession : « Je suis d'Inde. » Qu'importait après tout, puisqu'elle savait recevoir et que son mari avait de l'esprit pour deux ?

Une spéculation malheureuse allait empêcher le prince de Bénévent d'attacher son souvenir d'une façon durable à l'ancien hôtel de Matignon. Lorsqu'on parle des salons de Talleyrand, on ne songe pas à ceux de la rue d'Anjou ou de la rue de Varenne, mais à l'hôtel de la rue Saint-Florentin où il passa les vingt-cinq dernières années d'une existence bien remplie. En 1811, en effet, Napoléon, en vue de faciliter l'arrangement des affaires de son vice-grand électeur, achetait son hôtel pour le compte du domaine.

* * *

Louis XVIII ne sut qu'en faire. La propriété n'avait pas à être restituée, puisqu'elle n'avait pas été confisquée. Elle figura nommément dans la dotation de la Couronne, établie par la loi du 8 novembre 1814. Mais le roi jugea préférable de conserver au domaine l'Élysée Bourbon, plus important et mieux situé, sur lequel la duchesse de Bourbon, Louise d'Orléans, sœur de Philippe-Égalité, dessaisie pendant la Révolution, venait de recouvrer ses droits. Cette princesse ne put qu'entrer dans les vues royales. Le 15 septembre 1815, par acte sous seing privé, un échange fut conclu : la duchesse céda l'Élysée, reçut l'hôtel de Valentinois (ainsi le désignent les textes officiels) et en outre une rente de 100 000 francs représentant un million en capital. Elle la toucha jusqu'à sa mort, survenue au début de 1822.

Sa légataire, la princesse Adélaïde d'Orléans, désira la

régularisation de l'accord intervenu huit années auparavant et, d'ailleurs, immédiatement exécuté. Les Chambres, appelées en 1823 à y donner leur approbation, ne se prononcèrent définitivement qu'au mois de mars 1825.

Une clause du testament obligeait la bénéficiaire à entretenir dans une dépendance « l'hospice d'Enghien » que la duchesse de Bourbon avait fondé. La princesse Adélaïde se libéra de cette servitude en transférant les hospitalisés dans une maison qu'elle possédait rue de Picpus.

« Madame Adélaïde » était une maîtresse femme. On prétend que c'est elle qui décida son frère, le roi Louis-Philippe, à accepter la couronne. Ses ennemis — elle s'en était créé de nombreux parmi les légitimistes — la disaient la meilleure tête diplomatique de France, « parce qu'elle ne se déboutonnait jamais »; allusion perfide à une imperfection de son visage. En effet, « ce n'était pas seulement par l'énergie et l'ambition, a écrit joliment d'Alméras, qu'elle s'écartait de son sexe, c'était aussi par la laideur. Elle aggravait cette laideur, ses airs de virago, ses traits trop accusés, son teint bourgeonné et rouge, par des toilettes d'un goût déplorable et où se donnaient rendez-vous toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Elle essayait ainsi de paraître jeune. Jamais tentative ne fut prolongée avec plus d'illusion. » Les libelles d'opposition imputaient son teint trop accentué à des habitudes d'intempérance. On lui attribuait une union morganatique avec un général. Certains n'hésitèrent pas à l'accuser d'inceste avec son frère! Au vrai, elle eut sur le roi une influence bienfaisante.

Elle l'avait suivi aux Tuileries et avait loué l'hôtel de la rue de Varenne à un colonel américain du nom de Thorn. Celui-ci y vécut une douzaine d'années. Il avait dépensé, paraît-il, plus d'un million pour le meubler. Les bals et les concerts qu'il offrait étaient fort recherchés du grand monde parisien. Madame de Girardin assure qu'il fermait ses portes à dix heures précises. Tant pis pour les invités retardataires! Mais madame de Girardin semble prendre plaisir à ridiculiser quelque peu le « riche Américain ». Témoin cette page : « La dernière fête a été troublée par les appréhensions du maître de la maison dont la monomanie est de se croire toujours poursuivi par les journalistes. Chaque fois qu'il entend annoncer M. d'Escars,

malgré lui ses angoisses recommencent; il croit voir apparaître M. Karr. L'autre jour on a annoncé M. le prince d'Henin, il a entendu M. Jules Janin; il a pâli. Un moment après, on a annoncé M. le comte Charles de Mornay; il a cru entendre : M. le vicomte Charles de Launay; il s'est évanoui. A peine était-il revenu à lui, qu'on a annoncé M. de la Villegontier; cette fois il a entendu : M. Théophile Gautier; c'en était trop, il a eu une attaque de nerfs, il a fallu l'emporter. On espère que cette affection n'aura pas de suites dangereuses : c'est une maladie bien connue sous le nom d'*entérite folliculaire*. » Peut-on se moquer avec plus d'esprit?

* * *

Madame Adélaïde mourut le 31 décembre 1847, moins de deux mois avant la révolution de février, qu'elle eût peut-être évitée. Elle avait légué la nue-propriété de son hôtel à son neveu le duc de Montpensier, lequel devait en recevoir l'usufruit à la mort de Louis-Philippe.

Dans l'intervalle, l'État, ayant pris l'hôtel à bail, pour neuf ans, à dater du 1^{er} juillet 1848, y avait logé le chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac. Cette première tentative d'installation rue de Varenne d'une présidence du Conseil se termina dès la fin de l'année, avec les pouvoirs du président.

Au début du Second Empire, on trouve comme locataire Baroche, président du Conseil d'État, ayant rang de ministre et dont une loi spéciale assurait le logement « aux frais du gouvernement ».

* * *

Déjà le duc de Montpensier n'était plus propriétaire de l'immeuble. Pour se conformer au décret qui forçait les membres de la famille d'Orléans à vendre tous les biens leur appartenant en France, il l'avait cédé, le 28 juillet 1852, au duc de Galliera. Le prix en avait été fixé à 980 000 francs, dont 30 000 francs pour les glaces. Le contrat fut signé, au nom du duc de Montpensier, par Édouard Bocher, administrateur général des biens et affaires de la maison d'Orléans, « à la

prison de la Conciergerie *entre les deux guichets comme lieu de liberté* ». Il était convenu que la résiliation du bail consenti à l'État serait obtenue pour le 1^{er} juillet 1853 au plus tard, et Baroche dut émigrer au n^o 78 de la même rue.

Raphaël de Ferrari, par la grâce du pape duc de Galliera, était un opulent Génois dont le nom se trouvait associé à la création et à l'administration de nos chemins de fer, parmi les entreprises où fructifiaient les capitaux nombreux hérités d'un père financier. La duchesse était née de Brignole-Sale, comme la princesse Marie-Catherine. De là les initiales G. et B. (Galliera et Brignole) qui signent les sombres bouquets en mosaïque de Florence, substitués hélas! sur les panneaux d'un salon du rez-de-chaussée, à la décoration légère du xviii^e siècle.

Trop d'autres surcharges dans le goût un peu lourd de l'époque, des restaurations indiscretes et jusqu'aux dessus de porte de Paul Baudry, qui écrasent les élégants lambris de leurs allégories démesurées à la gloire des cités italiennes, une vaste serre édifiée dans le fond du jardin, marquent encore le passage des Galliera. Qu'il leur soit pardonné si c'est à eux qu'on doit aussi les trois dessus de porte charmants du grand salon du premier étage, le *Printemps*, l'*Eté*, l'*Automne*, attribués récemment par M. Georges Wildenstein à Fragonard! Le mérite leur en revient peut-être, puisque les archives des Valentinois ne portent pas trace de cette acquisition et que l'*Hiver*, complément de la série, a figuré, *non monté*, dans la succession de la famille Ferrari.

Thiers, Guizot, Mignet, Barthélemy Saint-Hilaire, Xavier Marmier, le chancelier Pasquier, le duc de Broglie, le marquis de Saint-Aignan se rencontrèrent dans ce décor modifié. Mais l'histoire retient surtout de cette période l'hospitalité donnée par la duchesse, devenue veuve, au comte de Paris. Elle avait mis à la disposition du prétendant tout le rez-de-chaussée et le jardin et elle avait poussé la délicatesse jusqu'à faire construire sur la rue de Babylone un petit hôtel pour le duc d'Orléans, son précepteur et ses domestiques, afin que le jeune prince ne fût pas distrait dans ses études. Une partie de l'hôtel de Chastellux contigu (à l'emplacement du n^o 59 actuel de la rue de Varenne), acquis par le duc de Galliera dès

1853, abritait depuis longtemps l'administration des biens de la famille d'Orléans.

La duchesse de Galliera s'était réservé seulement les appartements du premier étage de l'hôtel de Matignon, demeurés, avec leur ameublement Louis-Philippe, tels qu'ils étaient du vivant de son mari. Elle y vivait retirée et préoccupée surtout de ses œuvres de charité, ne recevant plus guère, l'hiver, à ses lundis, que quelques amis survivants.

Toute l'animation semblait s'être concentrée au rez-de-chaussée, chez le comte de Paris : dans la salle, tendue de tapisseries d'Aubusson, éclairée le soir par des candélabres en vieux Chine, où attendaient les visiteurs; dans le cabinet du prince, sobrement garni de bureaux d'acajou, d'une bibliothèque de palissandre, de sièges de cuir et d'une réduction du *Gloria victis*, de Mercié; dans la salle à manger, au plafond de Baudry, où la table se parait d'un service de vermeil et d'argenterie offert par madame de Galliera à ses hôtes princiers; dans le petit salon de la comtesse, dont la tenture était de satin bleu de ciel et les meubles de même étoffe avec application de broderies, et où l'on voyait groupées sur un guéridon, dans des cadres sans valeur, les photographies de tous les d'Orléans; dans les trois salons en enfilade où se reflétait à l'infini dans les glaces, sous l'étincellement des lustres, la foule mouvante des invités, les soirs de grande réception, de ces réceptions où il arrivait qu'on oubliât de convier la dame de céans.

L'une d'elles fit beaucoup de bruit et eut d'importantes conséquences. Ce fut la fameuse soirée du 14 mai 1886, donnée à l'occasion du mariage de la princesse Amélie avec le prince héritier de Portugal, le futur roi don Carlos, soirée dont le caractère détermina le vote de la loi d'expulsion des princes.

Rappelons-en les détails publiés à l'envi par les organes monarchistes : à l'entrée, la comtesse de Paris se tenait debout, ayant à ses côtés la jeune princesse Amélie. Seul, au milieu du salon, le comte tendait la main à chaque arrivant. La duchesse de Chartres tenait sa cour dans la vaste salle annexe que Belloir avait édifiée sur le perron du jardin, tout le long de la façade. Ailleurs la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et Gotha dialoguait avec le duc de Nemours. Le duc

de Chartres causait armée avec le peintre Detaille, dans un cercle d'artistes, où se distinguaient l'animalier Cain et le statuaire Mercié. Arsène Houssaye racontait au duc d'Aumale les grands jours de l'hôtel, du temps où le colonel Thorn en était le locataire. Et de groupe en groupe, la boutonnière fleurie de l'insigne blanc et bleu, les « gentilshommes de service », le comte d'Haussonville, le marquis d'Harcourt, le vicomte de Bondy, le baron de Chabaud-Latour, le marquis Pasquier, le comte de Chevilly, le duc de Glucksberg, Saint-Marc Girardin, etc., allaient, venaient, se multipliaient. On remarquait encore parmi les invités le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir de Russie et les représentants des puissances étrangères.

Dans son éditorial, *le Figaro* triompha sans prudence : « La France conservatrice et libérale, croyante et monarchique, s'est retrouvée là hier soir, écrivit-il, fortifiée dans sa foi et ses espérances. On y avait sous la main le personnel complet d'un grand gouvernement, avec ses princes, ses diplomates, ses pairs, ses députés, ses conseillers d'État, ses fonctionnaires, sa jeunesse intelligente, toutes les forces sociales dans ce qu'elles ont à la fois de plus élevé et de plus populaire. C'était comme une puissante réserve montrant à tous les yeux quelles valeurs et quelles ressources possède encore notre pays pour les réparations de l'avenir... »

Constatations que refit à la tribune de la Chambre, dans un tout autre esprit, le président du Conseil, M. de Freycinet. Le territoire de la République fut désormais interdit aux chefs des familles ayant régné en France et à leurs héritiers directs et les descendants de Louis-Philippe furent rayés des cadres de l'armée. Parmi eux le duc d'Aumale, qui avait protesté avec hauteur contre cette mesure, se vit en outre exilé.

La duchesse de Galliera, soit qu'elle fût mécontente de l'abus qui avait pu être fait de son hospitalité, soit qu'elle redoutât pour elle-même les conséquences de cette manifestation, reprit la pleine disposition de son hôtel. Le comte de Paris n'était plus en situation d'occuper les appartements qui lui avaient été si généreusement prêtés. Le marquis de Beauvoir, le comte de Chevilly et tout l'entourage intime du prince durent se retirer également des pièces où ils avaient

installé leurs bureaux. Et la duchesse alla jusqu'à annuler le legs qu'elle avait fait de l'hôtel à la maison d'Orléans.

Ce ne fut pas la seule modification qu'elle apporta à ses dispositions premières. Pour conserver, après sa mort, les collections artistiques rassemblées rue de Varenne, elle avait affecté 5 millions à la construction du musée qui porte aujourd'hui son nom. La ville de Paris eut le musée, non sans quelques difficultés, mais elle l'eut vide. Tandis que le bâtiment s'édifiait, les œuvres d'art prenaient le chemin de Gênes. Quant à l'hôtel lui-même, ce fut en définitive l'empereur d'Autriche, François-Joseph, qui en reçut le don, en remerciement de services rendus, pour y installer son ambassadeur.

Le moins favorisé des légataires fut peut-être le propre fils du duc et de la duchesse de Galliera. Curieux homme en vérité ! Imbu de théories socialistes ou, selon certains, troublé par des persécutions imaginaires, il avait refusé l'héritage de son père et, filleul d'un roi, s'était contenté longtemps du nom roturier de Philippe Ferrari jusqu'au jour où, s'étant fait adopter, dit-on, par un Viennois, il y avait ajouté celui de La Renotière. Répétiteur de collège, il avait donné de vagues leçons à Paris, puis en Allemagne et en Amérique. C'est avec son consentement au moins tacite que la duchesse de Galliera avait distribué peu à peu une des fortunes les plus considérables de l'époque. Il ne restait plus guère à cette grande dame de bien qu'une vingtaine de millions à disperser sur les deux cent vingt millions (plus d'un milliard en valeur actuelle) que lui avait laissés son mari, lorsqu'elle mourut, en l'hôtel de la rue de Varenne, le 9 décembre 1888, entre les bras de son fils.

Celui-ci, nanti d'une rente confortable, continua d'habiter, avec un « frère d'élection », dans une aile de l'hôtel dont la jouissance lui avait été réservée. Il partagea ce privilège avec une ancienne dame de compagnie et l'un des quatre-vingt-onze serviteurs de sa mère. Tous trois s'y trouvaient encore au début de la guerre. Lorsque, peu après, mourut le fils Ferrari, on découvrit dans sa succession une collection de timbres d'une grande valeur. Il l'avait léguée, par une haine malade de la France, au musée postal de Berlin; elle subit le sort des autres biens allemands.

*
* *

L'hôtel de Matignon abriterait toujours sans doute la représentation diplomatique de la monarchie dualiste... si la guerre n'était venue bouleverser à la fois l'organisation de l'Europe centrale et la validité des titres de propriété. Séquestré pendant les hostilités, il fut, à la paix, liquidé comme bien ex-ennemi. Le Gouvernement des États-Unis songea à y établir son ambassade, celui d'Égypte eut la même intention pour sa légation. Le prix auquel l'immeuble était estimé était élevé : plus de 13 millions et demi. Le 15 mars 1923, l'État français exerça son droit de préemption au profit de l'Office des biens et intérêts privés, création des traités, en même temps qu'il faisait classer l'hôtel parmi les « monuments historiques ». L'année suivante, on envisagea d'installer dans les meubles de l'ancienne ambassade d'Autriche-Hongrie l'Institut international de coopération intellectuelle. Finalement on renonça jusqu'à l'année dernière à troubler la jouissance de l'organisme qui occupait provisoirement les lieux depuis 1920, en qualité de locataire : les Tribunaux arbitraux mixtes, juridictions spéciales chargées de régler sans appel les différends d'ordre privé nés de l'application des traités de paix. L'hôtel de Matignon fut ainsi, durant près de quinze ans, un centre très actif de vie internationale pour le plus grand bénéfice de l'influence française, de la culture juridique française. M. Pierre Jaudon, notre éminent agent général auprès de ces tribunaux, n'a pas perdu l'espoir que cet essai sera poursuivi et que Paris deviendra ainsi pour le droit international privé ce qu'est La Haye pour le droit international public.

*
* *

Mais à ces graves débats le cadre précieux de l'hôtel de Matignon n'était pas celui qui convenait le mieux. Une affectation plus judicieuse devait être donnée à ces appartements d'apparat promis au logement de grands personnages, à ces salons conçus pour de brillantes réceptions, à ce parc profond offert aux méditations fructueuses. Ainsi l'a

pensé M. le Président Doumergue quand il a fixé ici le siège de la Présidence du Conseil. Ainsi l'a pensé M. Pierre-Étienne Flandin quand il a conclu avec M. René Sicard, directeur de l'Office des biens et intérêts privés, la convention préparée par son prédécesseur. Ainsi l'ont pensé les Chambres en donnant leur assentiment à ce contrat.

Il ne suffisait pas d'occuper. Il fallait approprier : les architectes Paul Bigot et Jean Démaret, l'ingénieur Berge ont appliqué toute leur science à cette tâche, qui devait être discrète et qui le fut. Il fallait meubler : le goût d'une femme, madame Flandin, a su choisir parmi les réserves de Compiègne et de Fontainebleau, du Mobilier National les sièges, les tentures et les tapis qui s'accordaient le mieux avec le style et l'utilisation de chaque pièce.

Désormais, dans le vieil hôtel rénové, que hante encore peut-être l'ombre de Talleyrand parmi les hôtes divers dont nous venons d'évoquer rapidement les figures, seront prises les décisions qui marqueront le destin de la France.

GUSTAVE HIRSCHFELD,

Bibliothécaire du Sénat.